

CAP ELEC

**CAP
ELEC**

Électricien

DUREE : 2 ans après la troisième

ACTIVITES DU METIER

Le titulaire du **CAP Électricien** amène la lumière et l'énergie jusqu'à l'utilisateur, réalise les installations d'éclairage, de chauffage, de communication, de commandes des équipements et des machines dans l'habitat, l'industrie et le tertiaire.



FORMATION

Des enseignements spécifiques :

Technologie.

Expérimentation scientifique et technique.

Réalisation : installations domestiques et tertiaires, installations industrielles.

Utilisation de l'outil informatique.

Prévention des risques professionnels.

Une formation en entreprise : 12 -14 semaines sur 2 ans permettant d'acquérir une formation professionnelle

QUALITES REQUISES

Aimer les mathématiques et les sciences physiques. Etre rigoureux et méthodique.

Avoir le goût pour les nouvelles technologies et les innovations, l'esprit d'équipe et le sens des relations humaines.

A noter : des problèmes de vision des couleurs sont une contre-indication pour exercer ce métier



ET APRES ..

L'insertion professionnelle se fera dans les entreprises d'installation électrique, les services de maintenance électrique, les entreprises industrielles et les collectivités locales.

La poursuite des études reste possible après le **CAP** avec une grande motivation et après étude du dossier scolaire :

* en **Bac Pro** :

Electrotechnique Energie Equipements Communicants

Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques

Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques

Technicien de Maintenance des Equipements Industriels

Technicien de Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés Option

«Systèmes Ferroviaires»

Pilotage de Systèmes de Production Automatisés

Plasturgie / Systèmes Electroniques Numériques

Micro-Informatique et Réseaux

* en **Mention Complémentaire** : Maintenance en Equipement Thermique Individuel / Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile.



